

Assemblée annuelle du conseil d'administration

Téléconférence (Publique) : 1.800.201.7439; Numéro d'identification: 688794

Note : Les représentants du public pourront commenter les points à l'ordre du jour de la séance publique, et ce, avant que le conseil en discute. Le président peut limiter le temps accordé aux commentaires du public sur un point particulier ou encore pour chaque intervenant. Il sera demandé à chacun des représentants du public de décliner son nom et son affiliation afin de veiller à la transparence des délibérations et à l'exactitude du procès-verbal de la réunion.

Mardi 26 octobre 2021

Séance publique : 10 h, heure du Pacifique / 13 h, heure de l'Est / 14 h, heure de l'Atlantique

Ouverture de la séance du conseil d'administration et établissement du quorum

Accueil et ouverture de la séance

Appel de présence et établissement d'un quorum d'administrateurs

Lecture de l'ordre du jour et approbation des modifications

Note : Les points à l'ordre du jour pourraient être abordés dans une séquence différente lors de la séance.

I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration

IL EST RÉSOLU que les versions anglaise et française du procès-verbal de la réunion du conseil du 12 mai 2021, tel que présentées et jointes au procès-verbal de cette réunion, sont ratifiées, approuvées et adoptées.

Pièce jointe 1a : Procès-verbal de la séance du 12 mai 2021 (anglais)

Pièce jointe 1b : Procès-verbal de la séance du 12 mai 2021 (français)

II. Politiques générales

a. Révision annuelle du document Lignes directrices en matière de déontologie et politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc.

Pièce jointe 2a : Lignes directrices en matière de déontologie et politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc. (anglais)

Pièce jointe 2b : Lignes directrices en matière de déontologie et politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc. (français)

b. Modifications aux règlements administratifs

Proposition de modifications aux règlements administratifs afin d'étendre la couverture géographique des services offerts par WCI, inc. à l'ensemble des Amériques, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les versions anglaise et française des règlements administratifs, tel que présentées et jointes au procès-verbal de cette réunion, sont ratifiées, approuvées et adoptées.

Pièce jointe 2c : Règlements administratifs (anglais)

Pièce jointe 2d : Règlements administratifs (français)

III. Élection des membres de la direction et des membres des comités permanents pour 2021-2022

a. Membres de la direction

Nomination des membres de la direction, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les personnes nommées ci-après sont élues au poste inscrit avant leur nom pour remplir leur mandat respectif jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des administrateurs et jusqu'à l'élection en bonne et due forme de leur successeur :

Président :

Vice-président :

Trésorier :

Secrétaire :

b. Membres des comités permanents

i. Comité de direction

Discussion au sujet de l'objectif du comité de direction et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les administrateurs de classe A supplémentaires suivants siègent au comité de direction jusqu'à la prochaine assemblée annuelle du conseil :

[Noms : Lister les administrateurs de classe A supplémentaires, seulement]

ii. Comité de vérification

Discussion au sujet de l'objectif du comité de vérification et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le comité de vérification soit composé des administrateurs ou personnes désignées qui suivent : [Noms : De deux à six administrateurs ou personnes désignées en vertu des règlements administratifs]

iii. Comité des finances

Discussion au sujet de l'objectif du comité des finances et des pouvoirs qu'il possède en vertu des règlements administratifs, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le comité des finances soit présidé par le trésorier et soit composé des administrateurs ou personnes désignées qui suivent :

[Noms : Au moins deux administrateurs ou personnes désignées en vertu des règlements administratifs]

IV. Rapport du comité des finances

a. Rapport annuel du trésorier sur l'évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds

Pièce jointe 4a : Rapport du trésorier : Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds (anglais)

Pièce jointe 4b : Rapport du trésorier : Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds (français)

b. Budget pour l'année civile 2022

Présentation par le comité des finances du budget pour l'année civile de 2022, suivie de l'adoption de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les versions anglaise et française du budget de la société, pour l'année civile débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, tel que présentées et jointes au procès-verbal de cette réunion, sont ratifiées, approuvées et adoptées.

Pièce jointe 4c : Budget pour l'année civile 2022 et dépenses prévues en 2023 (anglais)

Pièce jointe 4d : Budget pour l'année civile 2022 et dépenses prévues en 2023 (français)

V. Levée de la séance publique du conseil d'administration